

Exercice de prospective ANSES 2020

RÉSUMÉ

Contexte

En 2012, l'Anses a mené une réflexion prospective qui a impliqué une partie de ses agents, son conseil scientifique et deux personnalités extérieures. L'objectif en était de réfléchir à ce que pourraient être, en 2020, les principaux axes du programme de travail. Cet horizon temporel « 2020 » se situe à une échelle intermédiaire entre les planifications « court terme », de type contrat d'objectifs et de performance, et des exercices de prospective plus classiques qui visent couramment l'horizon 2050. C'est néanmoins la bonne échelle temporelle lorsqu'il s'agit de penser en termes de planification de la recherche ou de développement de compétences au sein de l'agence. Le champ couvert était celui de la sécurité sanitaire incluant la santé humaine en population générale et en milieu de travail dans une approche « produits / milieux », la santé animale et la santé végétale.

Les conclusions de cet exercice peuvent se résumer de la manière suivante :

Quatre grandes familles de déterminants gouvernent l'évolution du risque

- **La pression environnementale.** Le changement climatique se manifeste par des effets directs et, à court terme, des effets indirects liés à son anticipation. Un autre facteur d'évolution est la raréfaction des ressources. Cette pression mène à des concepts de production durable et d'économie en circuit fermé.
- **L'évolution de l'organisation au niveau planétaire,** avec, à la fois, des phénomènes de « densification » et « d'intensification » (urbanisme, production industrielle et agricole, financière), et la globalisation des échanges.
- **La société.** Un premier déterminant est le vieillissement de la population et surtout l'allongement de la durée du travail. Il y a aussi la confrontation de cultures et de religions, l'évolution des comportements (modes de consommation, développement durable). Enfin, comme autres déterminants de l'évolution des risques, la « crise » entraîne un accroissement des inégalités sociales et une intervention moindre de l'État.
- **De nouvelles technologies,** en grande partie la prolongation de celles qui font déjà l'actualité en 2012, avec la possible émergence de technologies un peu différentes liées au développement durable (énergie, recyclage...) et des questions relatives à la complexité de nouveaux produits qui intégreront diverses technologies.

Quelle activité pour l'Anses en 2020 ?

La future activité de l'agence est perçue comme une extrapolation des sujets traités en 2012, avec des inflexions dues aux déterminants de l'évolution mentionnés ci-dessus :

- **Les agents chimiques.** Ce sujet est amené à évoluer sous l'influence de facteurs tels que : l'intensification des productions (notamment usage des pesticides et biocides), mais aussi les phénomènes de résistance. La mondialisation, avec le risque d'importation de produits mal contrôlés. Le développement durable, l'introduction de nouveaux procédés, les risques liés au recyclage (qui recycle aussi les contaminants).
- **Les technologies** telles que les nanotechnologies et les radiofréquences seront sans doute à l'ordre du jour en 2020. On devrait bénéficier à cette époque des efforts de recherche en cours et, en ce qui concerne les nanotechnologies, du retour d'expérience du régime de déclaration implémenté en 2013.
- **Les agents biologiques** sont un facteur de risque persistant, aggravé par des facteurs tels que la mondialisation, l'intensification des échanges. Dans une moindre mesure, ce sujet peut faire irruption à travers des technologies telles que recyclage ou biotechnologies.
- **L'agriculture.** Les années 2020 seront une période charnière, où coexistent intensification et développement durable, donc la confrontation entre les modes de production conventionnelle, biologique, avec tous les intermédiaires possibles. Se posera la question de l'évaluation des modes de production alternatifs divers et variés. Il y a aussi des questions « actuelles » comme le risque de pathologies (par exemple maladies neurodégénératives) liées à l'usage de pesticides, de la résistance aux antibiotiques et aux biocides qui ne peuvent que s'amplifier.
- **L'alimentation.** En matière d'alimentation, le lien entre l'alimentation et les maladies chroniques se posera toujours. Des « effets de mode » (culte de la forme et de la performance, nouveaux aliments) et l'évolution de la distribution (mondialisation Internet, circuits courts, ..) peuvent entraîner des risques.
- **Travail.** Les items ci-dessus ont, pour la plupart, un volet professionnel. Certaines questions sont spécifiques du monde du travail. La crise, la mondialisation, la montée de la précarité, l'évolution de l'organisation du travail, mais aussi l'allongement de la durée du travail donc le vieillissement de l'âge moyen des travailleurs, seront des facteurs producteurs de stress, de pénibilité, et aggravants pour les risques « classiques ». Il faut également prendre en compte de nouveaux métiers, les technologies vertes, tout ce qui est recyclage des

déchets et aussi la persistance de métiers exposés aux risques chimiques. Une évolution soulignée par un participant consiste, plutôt que de traiter par risque, à faire la promotion de la santé au travail.

L'agenda

Imaginer un futur agenda est un exercice difficile, avec des résultats qui ne peuvent être qu'incertains. Parmi les sujets qui seront probablement d'actualité en 2020 :

- **Les agents chimiques**, avec la montée en puissance de Reach, qui fait que l'on peut être amené à se poser des questions sur diverses substances. La thématique des faibles doses et des mélanges devrait également gagner du terrain.
- **Les maladies non infectieuses** (allergies, diabète, cancer, maladies neurodégénératives). L'augmentation de leur prévalence ne peut qu'intensifier le questionnement quant à l'origine de ces pathologies.
- **Les « nouvelles » technologies** : ondes électromagnétiques et nanotechnologies.
- **Les nouveaux modes de production agricole**, les résistances aux pesticides et les comportements de consommation avec un virage vers des produits biologiques.
- Divers sujets se manifestent surtout « par crise » en fonction de l'actualité. C'est le cas des **maladies infectieuses** qui sont imprédictibles, de sujets liés à l'**agroalimentaire**, des risques associés au **travail**. Associée au sujet des maladies infectieuses, la question de la résistance aux antibiotiques ne peut que se développer,

Un autre élément a fait l'unanimité : L'évolution de la manière dont la science peut ou non amener des éléments de preuve. La montée des réseaux sociaux et des outils internet qui engrangent une masse d'informations et de désinformations qui font qu'il peut se révéler difficile de séparer des considérations sur les risques qui s'appuient sur une expertise, de rumeurs et d'avis qui circulent.

La hiérarchisation des risques à traiter a également été discutée. C'est un exercice difficile, car plusieurs critères, tous pertinents, coexistent : sévérité des effets, nombre de personnes atteintes, caractère avéré, impact sur la gestion du risque. Ce qui a été perçu par les participants à l'exercice est plutôt une catégorisation des risques, d'une part en fonction de leur horizon temporel (déjà présents en 2012 et stables, déjà présents en 2012 et voués à s'accroître), des questions à plus long terme, et d'autre part par type d'effets : certains risques se manifestent par crise sporadique, d'autres sont plus chroniques, et des questions récurrentes.

Méthodes de travail

De grandes familles d'idées ont été exposées :

- La première est ce qu'on pourrait appeler **la prise en compte de la complexité**. Celle-ci passe par la prise en compte d'une question avec ses facettes multiples : L'exposition, les vulnérabilités et les inégalités, une vision plus systémique des risques qui inclut facteurs techniques et comportements.
- **Le développement de concepts intégrateurs** qui facilitent des démarches transverses comme : La juxtaposition des voies d'exposition (alimentation, respiratoire, cutanée par exemple). Les barrières (barrière des espèces, barrière épithéliale). Il y a des points communs entre toutes ces barrières ; La surveillance syndromique (on recherche des symptômes plutôt que la réponse à un agent précis).
- L'évolution des méthodes de travail pour marier au mieux approche scientifique et expertise mais aussi s'adapter à l'évolution des modes de communication dans la société.
- Dans certains domaines, les risques se manifestent de manière imprédictible (comme les maladies infectieuses). La question est plutôt de développer la réactivité de l'Anses.